



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-24 Comptes de gestion 2022 – Budget principal et budget annexe

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

Après s'être fait présenter le budget primitif (du budget principal et du budget annexe) de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Trésorier, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Considérant que le compte de gestion du Trésorier Municipal est conforme au compte administratif,

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de déclarer** que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2022 par le Trésorier pour le budget principal de la commune et pour le budget annexe (Z.A. du Haut Danté), visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

Adopté à l'unanimité, 26 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, AUFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance, Soazig DUVAL



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-25 Compte administratif 2022 – Budget annexe ZA du Haut Danté

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

Le compte administratif du budget de la Z.A. du Haut Danté pour l'année 2022 est arrêté comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : 552 978,94 €

Recettes : 528 830,84€

Investissement :

Dépenses : 349 120,41 €

Recettes : 548 290,47 €

Compte tenu des soldes des exercices précédents, il est constaté un excédent à la section de fonctionnement de 134 309,52 € HT et un déficit à la section d'investissement de 145 262,31 € HT ; soit un solde cumulé négatif de 10 952,79 € HT.

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après que Mme Christèle Gasté, Maire, a quitté la séance, après avoir élu présidente Mme Natacha Blanc, Première Adjointe, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** le compte administratif 2022 du budget de la Z.A. du Haut Danté.

Adopté à l'unanimité, 24 Pour : BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL

Madame le Maire, Christèle GASTÉ



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023**

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-26 Compte administratif 2022 – Budget principal

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

Le compte administratif du budget principal de la commune pour l'année 2022 est arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées : 4 007 434,97 €

Recettes réalisées : 4 553 716,76 €

Soit un excédent sur l'exercice de 546 281,79 € et un excédent cumulé de 1 630 582,57 €

Section d'investissement :

Dépenses réalisées : 1 203 044,40 €

Recettes réalisées : 854 624,31€

Soit un déficit sur l'exercice de 348 420,09 € et un excédent cumulé de 30 257,75 €.

Il s'agit de constater une capacité de financement de 159 679,05 € correspondant à l'excédent cumulé (30 257,75 €) augmenté des restes à réaliser nets (129 421,30 €).

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après que Mme Christèle Gasté, Maire, a quitté la séance, après avoir élu présidente Mme Natacha Blanc, Première Adjointe, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** le compte administratif 2022 du budget principal de la commune,
- **d'affecter** les résultats comme suit :
 - Compte R 001 : excédent d'investissement reporté : 30 257,75 €,
 - Compte R 002 : excédent de fonctionnement reporté : 1 630 582,57 €.

Adopté à l'unanimité, 17 Pour : BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan,

7 abstentions : GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,
La secrétaire de séance, Soazig DUVAL



Madame le Maire, Christèle GASTÉ





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE
DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-27 Budget Primitif 2023 - ZA du Haut Danté

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

Vu les articles L 2312 – 1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le débat d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du 20 mars 2023,

Après avoir procédé à un examen détaillé des documents budgétaires, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le projet du budget primitif 2023 de la ZA du Haut Danté, arrêté aux montants suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 825,00	0,00	13 450,00	0,00	13 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courantes	5,40	0,00	108 597,21	0,00	108 597,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		13 830,40	0,00	122 047,21	0,00	122 047,21
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 830,40	0,00	122 047,21	0,00	122 047,21
023	Virement à la section d'investissement (5)	129 260,96		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	553 628,63		303 979,62	0,00	303 979,62
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	5,00		5,00	0,00	5,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		682 894,59		303 984,62	0,00	303 984,62
TOTAL		696 724,99	0,00	426 031,83	0,00	426 031,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 426 031,83

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	180 000,00	0,00	133 000,00	0,00	133 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		180 000,00	0,00	133 000,00	0,00	133 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		180 000,00	0,00	133 000,00	0,00	133 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	358 262,37		158 717,31	0,00	158 717,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	5,00		5,00	0,00	5,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		358 267,37		158 722,31	0,00	158 722,31
TOTAL		538 267,37	0,00	291 722,31	0,00	291 722,31

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

134 309,52
426 031,83

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	358 262,37		158 717,31	0,00	158 717,31
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		358 262,37		158 717,31	0,00	158 717,31
TOTAL		358 262,37	0,00	158 717,31	0,00	158 717,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

145 262,31
303 979,62

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	19 805,15	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 805,15	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		19 805,15	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	129 260,96		0,00	0,00	0,00
040	Opéret° ordre transfert entre sections (4)	553 628,63		303 979,62	0,00	303 979,62
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		682 889,59		303 979,62	0,00	303 979,62
TOTAL		702 694,74	0,00	303 979,62	0,00	303 979,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	303 979,62
---	-------------------

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** le budget primitif 2023 de la ZA du Haut Danté,
- **d'autoriser** Mme la Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité, 26 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAI Fabrice, DBOUK Lama, AUFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL

Madame le Maire, Christèle GASTÉ





Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

ID : 035-213500598-20230411-202327-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-28 Budget Primitif 2023 - Budget principal

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

Vu les articles L 2312 – 1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du 20 mars 2023,

Après avoir procédé à un examen détaillé des documents budgétaires, il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal le projet du budget primitif 2023 de la commune, arrêté aux montants suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 015 580,90	0,00	1 309 715,00	0,00	1 309 715,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 316 810,00	0,00	2 455 000,00	0,00	2 455 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	532 610,00	0,00	517 255,00	0,00	517 255,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 865 000,90	0,00	4 281 970,00	0,00	4 281 970,00
66	Charges financières	103 600,00	0,00	147 600,00	0,00	147 600,00
67	Charges exceptionnelles	70 000,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 055 600,90	0,00	4 494 570,00	0,00	4 494 570,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 282 053,88		1 771 599,78	0,00	1 771 599,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	160 404,00		132 635,00	0,00	132 635,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 442 457,88		1 904 234,78	0,00	1 904 234,78
TOTAL		5 498 058,78	0,00	6 398 804,78	0,00	6 398 804,78

+

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DE \$ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 398 804,78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	55 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	385 112,00	0,00	371 550,00	0,00	371 550,00
73	Impôts et taxes	3 264 046,00	0,00	3 455 604,00	0,00	3 455 604,00
74	Dotations et participations	625 000,00	0,00	615 000,00	0,00	615 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 700,00	0,00	122 542,21	0,00	122 542,21
Total des recettes de gestion courante		4 337 858,00	0,00	4 614 696,21	0,00	4 614 696,21
76	Produits financiers	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 342 858,00	0,00	4 619 704,21	0,00	4 619 704,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	70 900,00		148 518,00	0,00	148 518,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		70 900,00		148 518,00	0,00	148 518,00
TOTAL		4 413 758,00	0,00	4 768 222,21	0,00	4 768 222,21

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 630 582,57

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 398 804,78

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		6 123 077,25	550 528,70	3 642 822,00	0,00	4 193 350,70
Total des dépenses d'équipement		6 123 077,25	550 528,70	3 642 822,00	0,00	4 193 350,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	405 000,00	0,00	425 000,00	0,00	425 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	19 805,15	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00	0,00	25 000,00
Total des dépenses financières		449 805,15	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 572 882,40	550 528,70	4 092 822,00	0,00	4 643 350,70
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 900,00		148 518,00	0,00	148 518,00
041	Opérations patrimoniales (4)	121 798,39		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		192 698,39		148 518,00	0,00	148 518,00
TOTAL		6 765 580,79	550 528,70	4 241 340,00	0,00	4 791 868,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 791 868,70

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	785 020,00	679 950,00	130 920,00	0,00	810 870,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 488 577,27	0,00	1 891 506,17	0,00	1 891 506,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 273 597,27	679 950,00	2 022 426,17	0,00	2 702 376,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	190 000,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	359 049,41	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
Total des recettes financières		549 049,41	0,00	155 000,00	0,00	155 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 822 646,68	679 950,00	2 177 426,17	0,00	2 857 376,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 282 053,88		1 771 599,78	0,00	1 771 599,78
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	160 404,00		132 635,00	0,00	132 635,00
041	Opérations patrimoniales (4)	121 798,39		0,00	0,00	0,00
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 564 256,27		1 904 234,78	0,00	1 904 234,78
TOTAL		6 386 902,95	679 950,00	4 081 660,95	0,00	4 761 610,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	30 257,75
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 791 868,70
---	---------------------

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver** le budget primitif 2023 de la commune,
- **d'autoriser** Mme la Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

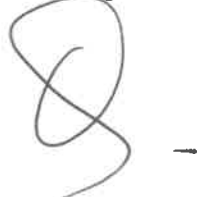
Adopté à l'unanimité, 21 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, AUFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore,

6 absents : LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL

Madame le Maire, Christèle GASTÉ





Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le



ID : 035-213500598-20230411-202328-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE
DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Élisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-29 Vote des taux 2023

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

Vu le débat d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du 20 mars 2023,

Considérant, dans le cadre du budget primitif de l'année 2023, qu'il revient au conseil municipal de fixer les recettes et ainsi définir les taux des taxes directes locales 2023,

Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties, un taux unique de référence est déterminé par le cumul du taux communal en vigueur (21,97%) et du taux départemental (19,90%) soit un taux de référence de 41,87%. La commune dispose d'un pouvoir de taux. Le choix d'une stabilité est retenu pour 2023.

⇒ 2023 : Choix d'une stabilité du taux unique de taxe foncière sur les propriétés bâties => 41,87%

Concernant la taxe foncière sur les propriétés non bâties, aucune évolution n'est à signaler.

⇒ 2023 : Choix d'une stabilité du taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties => 46,67%

Après 3 années sans possibilité de vote, la commune doit voter un taux de taxe d'habitation en 2023. La nouvelle appellation de la taxe est la suivante : « taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ».

⇒ 2023 : Choix du maintien du taux historique soit => 19,79%

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de fixer** les taux communaux d'imposition 2023 comme suit :

Nature	Taux proposés
Taxe sur le foncier bâti	41,87 %
Taxe sur le foncier non bâti	46,67 %
Taxe d'habitation	19,79 %

Envoyé en préfecture le 17/04/2023

Reçu en préfecture le 17/04/2023

Publié le

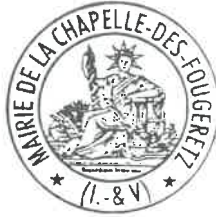
ID : 035-213500598-20230411-202329-DE



Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, AUFFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE
DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-30 Tarifs des mini-camps

Rapporteur : Jean-François GIFFARD

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas pu être organisé de mini-camp pour les jeunes depuis l'été 2019.

Compte tenu de l'assouplissement des protocoles, il est proposé de remettre en place ces activités cette année.

Deux mini-camps de 4 jours avec hébergement sous tentes sont ainsi programmés pour les jeunes de 6 à 13 ans :

- Un mini-camp au camping des Gayeulles à Rennes (Escalade arbre, mini-golf, jeu de piste à Rennes, ...)
- Un mini-camp poney et double poney à la Ruée vers l'air à Guignen.

La grande sortie annuelle s'effectuera en car au Parc Astérix (réservée aux Loustics et à La Grange). Le prix comprend : l'encadrement, le transport et l'entrée au Parc.

Des veillées avec nuitées pourront également être proposées aux enfants dans les accueils de loisirs, les dates seront définies dans le courant de l'été.

Il est proposé de fixer les tarifs comme indiqué ci-dessous, étant précisé que les quotients CAF sont les suivants :

Quotient CAF	Tranche
De 0 à 450 €	1
De 451 à 800 €	2
De 801 à 1150 €	3
De 1151 à 1450 €	4
Supérieur à 1451 €	5
Hors Commune	6

Tranche	Mini-camp multi activité aux Gayeulles et poney à Guignen (4 jours)		Grande sortie : Parc Astérix		Veillée + Nuitée sur site	
	CAF/MSA	Non CAF/MSA	CAF/MSA	Non CAF/MSA	CAF/MSA	Non CAF/MSA
1	106,50 €	129,30 €	25,50 €	31,20 €	9,50 €	10,64 €
2	128,00 €	150,80 €	31,00 €	36,70 €	11,00 €	12,14 €
3	149,00 €	171,80 €	36,00 €	41,70 €	14,50 €	15,64 €
4	185,00 €	207,80 €	45,00 €	50,70 €	18,50 €	19,64 €
5	213,00 €	235,80 €	51,00 €	56,70 €	20,00 €	21,14 €
6	254,00 €	276,80 €	77,00 €	82,70 €	28,50 €	29,64 €

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de fixer**, à compter du 1^{er} juillet 2023, les tarifs ci-dessus pour les mini-camps, la grande sortie et les veillées avec nuitées sur site.

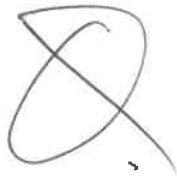
Adopté à la majorité, 26 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, AUFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAUT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann,

1 contre : GUEGUEN Aurore

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL

Madame le Maire, Christèle GASTÉ







EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTÉ Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-31 Désherbage des documents

Rapporteur : Soazig DUVAL

Il est proposé de définir une politique de régulation des collections de la médiathèque municipale et d'en définir ainsi qu'il suit, les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la médiathèque :

- mauvais état physique (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse) ou contenu obsolète
- nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins ou déjà présents sur le réseau
- documents très peu empruntés et ne présentant pas d'intérêt de les garder.

Certains des documents éliminés seront proposés au centre de loisirs et structures de la Petite enfance, puis à l'ensemble de la population lors de la prochaine braderie de la médiathèque vendredi 23 juin (livres et CD). Les documents non vendus ce jour, pourront être donnés à l'association Emmaüs qui récupère les livres ou valorisés et recyclés par La Feuille d'Erable, entreprise inclusive de la filière du recyclage et de la récupération.

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- **procéder** à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus et d'adopter la liste des documents joints pour élimination selon la répartition suivante par type de document :

Année	Livre	Périodique	CD	Livre CD	DVD	Jeux de société	total
2023	621	285	785		1	2	1 694

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, AUFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL



Madame le Maire, Christèle GASTÉ



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 11 avril 2023

Date de la convocation et d'affichage : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 19 heures 37, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Étaient présents : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne à partir de 19h58, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, GUEGUEN Aurore, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pouvoirs : DAVY Jonathan a donné pouvoir à CRESPIEN Grégory, AUFRAY Claude a donné pouvoir à GASTE Christèle, LE TORTOREC Pierre-Yves a donné pouvoir à PATARD Brigitte.

Présidente : Madame le Maire

Secrétaire de séance : Soazig DUVAL

2023-32 Tarifs de la braderie

Rapporteur : Soazig DUVAL

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de régulation des collections de la médiathèque municipale, une braderie de livres et CD est organisée vendredi 23 juin 2023 de 11h00 à 20h00, les documents retirés du fonds, désherbés, déclassés seront vendus.

Les produits de la vente seront recueillis dans la régie du service médiathèque, prévu à cet effet.

Les documents seront payables en liquide ou par chèque, au tarif unique proposé de 1 € par document (roman, album, BD, CD, etc.).

Vu la commission unique du 28 mars 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'adopter** la liste des documents joints pour la vente ;
- **de fixer** un tarif unique de vente de documents à 1€ (roman, album, BD, CD, etc.).

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIEN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, AUFRAY Claude, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, GUEGUEN Aurore, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Soazig DUVAL

Madame le Maire, Christèle GASTÉ

